

ALICE KRIEG-PLANQUE

# **Analyser les discours institutionnels**

---

Série « discours et communication »  
dirigée par Dominique Maingueneau

**ARMAND COLIN**

## Collection ICOM

Mise en pages : Belle Page

Armand Colin est une marque de Dunod Éditeur  
11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

Copyright © Armand Colin, 2012  
ISBN 978-2-200-61779-0

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, réservés pour tous pays. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (art. L. 122-4, L. 122-5 et L. 335-2 du Code de la propriété intellectuelle).

# Introduction

Cet ouvrage a pour but d'aider les étudiants de différentes disciplines des sciences humaines et sociales à appréhender la dimension discursive des objets sur lesquels ils travaillent, en particulier quand cet objet concerne les institutions : partis politiques, associations, syndicats, organisations publiques ou privées... Il entend prioritairement rendre service aux étudiants qui, à l'intérieur de formations souvent pluridisciplinaires, sont amenés à considérer des textes et des documents dans le cadre d'études de cas, de mémoires de stage ou de mémoires de recherche, d'analyses documentaires, de travaux personnels ou en petits groupes. Les étudiants de linguistique et de sciences du langage sont en général bien armés pour décrire et interpréter ce qu'est un énoncé ou un texte. Mais les étudiants des autres sciences humaines et sociales sont plus souvent démunis, alors qu'il leur est pourtant fréquemment demandé de « lire des documents », d'« analyser des textes », d'« étudier des discours ». C'est cette lacune que le présent manuel contribue à combler, en fournissant des cadres d'analyse aux étudiants qui sont mis en situation de pratiquer l'analyse de discours.

## Une pratique d'analyse pour répondre à des situations

Voici trois exemples de circonstances au cours desquelles l'analyse du discours est, de fait, amenée à être mobilisée.

Dans le contexte d'un cours de « Communication politique de campagne », il est demandé à une étudiante de procéder à une analyse comparée des argumentaires élaborés et

#### 4 ■ Analyser les discours institutionnels

mis en ligne sur internet par les différents partis qui briguent le suffrage des électeurs. Cette étudiante va chercher à mettre en contraste les thématiques abordées, les arguments mis en avant, la façon dont chaque parti entreprend ou non de réfuter les propositions de ses adversaires, les expressions érigées en slogans, la façon dont les argumentaires s'appuient ou non sur des paroles autorisées, etc. Cette étudiante est mise en situation de pratiquer l'analyse du discours.

À l'occasion d'un stage dans une organisation non gouvernementale internationale, un étudiant est amené à assurer le débriefing des volontaires de retour de mission : il doit recevoir les volontaires, s'entretenir avec eux, recueillir leurs récits et leurs impressions, assurer des transcriptions, puis faire la synthèse des entretiens à la demande de l'association, dans la double perspective d'apporter du soutien aux volontaires qui en auraient besoin et d'aider l'association à maintenir sa propre efficacité et sa cohésion. Dans ce travail d'écoute puis de restitution, l'étudiant peut être conduit à repérer des points de tension entre le « terrain » et le « siège », tels que le volontaire les aura manifestés dans son récit. Cet étudiant est mis en situation de pratiquer l'analyse du discours.

Pour accomplir une étude de cas demandée lors d'un enseignement de « Stratégies territoriales et politiques publiques », une étudiante est amenée à étudier la documentation produite par une collectivité territoriale à l'occasion de la « Semaine européenne de la mobilité ». Elle repère, par-delà l'unicité du label et l'apparente univocité de l'injonction à la « mobilité », l'hétérogénéité des pratiques visées et la diversité des acteurs concernés : valorisation de la marche à pied et lutte contre l'obésité, vidéosurveillance et sécurité dans les transports publics, élaborations de Plans de déplacement entreprise et modifications des horaires de travail... Cette étudiante est mise en situation de pratiquer l'analyse du discours.

En dehors du strict cursus universitaire, explorer un site web et s'interroger sur ses soubassements idéologiques, se sentir mal à l'aise sur les termes d'une pétition que l'on hésite à signer, chercher à comprendre pourquoi l'on n'arrive pas à contredire un discours avec lequel pourtant on est en désaccord, c'est se trouver dans une certaine disposition d'esprit que l'analyse du discours est capable de venir satisfaire.

## Poser un regard spécifique sur les textes

Bien entendu, diverses disciplines, telles que l'histoire, la géographie, la philosophie ou encore par définition les sciences de l'information et des bibliothèques, ont déjà élaboré, chacune à sa manière, de consistantes théories et leurs propres savoir-faire sur ce qu'elles entendent par « document » et sur la façon dont elles proposent d'en assurer la description, l'indexation, la compréhension et l'usage. L'analyse du discours, à son tour, permet de porter un regard spécifique sur les textes : c'est ce regard que le présent ouvrage propose d'apprendre à poser.

Le choix du titre, qui privilégie le verbe plutôt que le substantif, est significatif : il s'agit bien d'*Analyser les discours institutionnels*, et non pas de présenter « l'analyse des discours institutionnels ». Dit autrement, l'objectif de ce manuel n'est pas d'exposer une discipline, ni de constituer un traité ou de rassembler une somme à propos de savoirs existants, mais d'être un guide pour l'analyse. Face à un document ou à un ensemble de documents (tract syndical, programme électoral, déclaration de politique générale, rapport annuel d'entreprise, brochure de communication institutionnelle...), il est possible de formuler un certain nombre d'interrogations spécifiquement discursives. Ce livre a pour ambition de donner au lecteur les moyens d'explicitier de telles questions : il est tourné vers l'utilisation par l'étudiant de catégories d'analyse lui permettant de mettre en évidence la dimension discursive des faits politiques et institutionnels qu'il étudie, voire qu'il contribue à produire dans le contexte de stages, de projets tutorés ou encore d'expériences professionnelles ou militantes.

Dans certaines formations spécialisées (architecture, urbanisme, action culturelle en milieu rural...), et dans l'enseignement primaire et secondaire de façon plus sommaire, on apprend à « lire un paysage ». L'étudiant ou l'élève apprend qu'un paysage, même quand il semble sauvage et que le territoire est peu peuplé, n'a en réalité pas grand-chose de « naturel ». Bien des reliefs résultent du travail mené au fil des siècles par les groupes humains pour les besoins de l'habitat, de l'élevage, de l'irrigation, du commerce, de la sociabilité, des croyances et de l'exercice des cultes... Les cours d'eau

font l'objet de domestications, et la disposition des forêts, des cultures, des pâturages est le résultat de l'activité d'une succession de générations. « Lire un paysage » consiste alors à aiguïser son sens de l'observation et à saisir, au-delà de l'impression générale et de la confusion du regard non-instruit, les raisons qui nous font percevoir ce paysage comme « accueillant », « hostile », « urbain », « champêtre », « harmonieux » ou « triste ». De la même manière, ce manuel aide à saisir ce qui forme les soubassements, toujours construits et jamais naturels, des discours : il s'agit d'apprendre à identifier des éléments pertinents d'un énoncé ou d'une documentation, de savoir où porter son regard pour comprendre comment le discours s'y prend pour manifester à la fois son caractère unique et son appartenance à différents ensembles de discours qui ont recours à des procédés similaires.

### Suivre les intuitions discursives

Le plan et l'organisation générale de cet ouvrage suivent des intuitions discursives plutôt que des savoirs linguistiques. Par exemple, le chapitre intitulé « Flou et équivoque » renvoie à un ensemble de faits de langue très hétérogènes, qu'un ouvrage de linguistique ou une grammaire du français auraient traités dans des subdivisions bien distinctes : coordination (question de la juxtaposition dans la syntaxe de la phrase complexe), pronoms (question des substituts du groupe nominal dans la syntaxe de la phrase simple), tournure passive (question des types de phrases)... Ici, de tels faits de langue sont évoqués dans un même chapitre parce qu'ils sont appréhendés, dans une optique spécifique à l'analyse du discours, en tant qu'ils permettent au locuteur une certaine imprécision (ce qui est, comme on l'expliquera, non pas un défaut de la langue ou de la communication, mais une ressource pour les locuteurs).

La coordination autorise les assemblages de termes dont la précision diminue à mesure que croît le nombre des termes coordonnés. Par exemple, en 2008, le « Conseil économique et social » devient le « Conseil économique, social et environnemental ». Ce changement de dénomination répond bien entendu à la mise à l'ordre du jour de l'injonction écologique et environnementale opérée en France au début des

années 2000. Mais on ne peut manquer d'observer qu'il aboutit, par la même occasion, à une certaine dispersion des significations et à une dilution des mots d'ordre dont l'institution est investie.

Le pronom personnel « nous » peut être porteur, selon les contextes, de valeurs fluctuantes qui en font un précieux vecteur d'indétermination du point de vue de l'énonciation. Le représentant d'un parti politique en campagne électorale qui proclame à la tribune d'un meeting « *Nous avons un grand projet pour la France* », renvoie tout à la fois au « nous » de l'appareil du parti (« le Parti a un grand projet »), et au « nous » qu'il forme avec la foule des participants au meeting (« nous tous ici, nous sommes porteurs d'un grand projet »). Les membres du public qui participent au rassemblement gardent la possibilité de privilégier la première interprétation (par exemple pour ceux qui sont venus en curieux) ou la seconde (par exemple pour les adhérents et fervents soutiens de ce parti).

La tournure passive, que les écoliers connaissent bien pour la gymnastique grammaticale qu'elle permet d'accomplir (« le chat mange la souris », « la souris est mangée par le chat »), est remarquable pour sa capacité à ne pas mentionner ceux qui effectuent l'action. En effet, la tournure passive rend relativement invisible l'effacement de la mention du sujet de l'action, et il devient possible d'évoquer une action sans évoquer son initiateur. On pourra ainsi accuser sans désigner le responsable : « *Des mesures injustes ont été imposées* » est un énoncé par lequel le locuteur stigmatise un acteur que pourtant il ne nomme pas.

Dans chacun des trois exemples, une certaine approximation est générée par les formulations elles-mêmes, et cette approximation peut constituer une intéressante ressource pour le locuteur qui a recours à elles. L'intuition discursive justifie de rapprocher des énoncés utilisant de tels types de procédés, et par conséquent de les aborder dans un même chapitre, alors que la linguistique enjoindrait légitimement de les étudier distinctement.

## Faire de l'analyse du discours sans être analyste du discours

La présentation en fonction de l'intuition discursive plutôt que par fait de langue se justifie également par l'idée que ce livre ne vise pas à contribuer à la formation de jeunes linguistes à plein temps, mais à celle de jeunes analystes du discours à temps partiel, y compris en tant que ces jeunes analystes du discours sont dispersés dans différents types de filières, à l'intérieur desquelles ils sont destinés à continuer de tracer leur chemin : journalisme, communication, management, économie, gestion, sociologie, sciences de l'éducation, géopolitique, géographie, science politique, histoire, lettres, langues... Au niveau du Master, et dans une moindre mesure au niveau de la Licence, les formations étroitement disciplinaires sont de plus en plus rares. Tant la spécialisation des cursus que la professionnalisation des études aboutissent à un nombre croissant de formations dont la consistance repose moins sur l'inscription dans une discipline que sur l'apprentissage d'un ensemble cohérent de compétences. Les quelques intitulés de formations qui suivent en suggèrent bien le caractère peu disciplinaire : « Action éducative internationale », « Administration et management des territoires », « Communication des associations », « Économie solidaire et logique de marché », « Espaces urbains et démarches de projet », « Interventions sociologiques et pratiques d'expertise », « Journalisme d'information sociale », « Médias, audiences et publics », « Politiques de loisirs et équipements culturels », « Relations européennes et lobbying »...

Dans chacune de ces formations, la capacité à analyser des discours peut être appréhendée comme l'une des compétences à développer, sans pour autant que l'étudiant ne se transforme en analyste du discours à vocation exclusive. Ce manuel entend guider l'acquisition de cette compétence : après avoir lu cet ouvrage, l'étudiant est supposé disposer d'un ensemble de connaissances fondamentales en analyse du discours, ainsi que de compétences analytiques et / ou critiques pour mieux appréhender les énoncés, textes et documents contemporains.



## Prendre appui sur la linguistique, s'intéresser aux approches symboliques du social

Il sera toujours temps, pour le lecteur pour lequel cet ouvrage aurait opportunément constitué une porte d'entrée dans les sciences du langage, d'entreprendre l'exploration de ce domaine nouveau pour lui. En fin de volume, la bibliographie propose à cet égard quelques pistes. Elle rappelle, également qu'il existe de solides connaissances, construites pour l'essentiel sur les fondements de la linguistique, grâce auxquelles l'analyse du discours a pu déployer ses propres savoir-faire.

Par exemple, nous aurons l'occasion de revenir sur la notion de « figement », qui correspond dans l'intuition spontanée des locuteurs à l'idée d'« expression toute faite » (ou de « cliché », de « stéréotype »...). Nous aurons alors le loisir de voir à quel point cette notion est centrale en analyse de discours, par exemple pour repérer des routines d'écriture, pour appréhender ce qui forme les apparences de clôture de certains discours, ou encore pour décrire la stabilisation de l'expression qui est si caractéristique des slogans. Mais il est important de savoir que l'idée même de figement doit tout à la linguistique, à travers la mise en évidence du principe de récursivité (c'est-à-dire qu'il est théoriquement possible d'employer à l'infini une règle de construction : « le collier du chien du voisin de la cousine du député... ») et du principe d'ouverture de la combinatoire (c'est-à-dire qu'il est possible de soustraire, d'insérer ou de commuter des constituants dans la limite des règles autorisées par une langue donnée : « le ciel est bleu », « le ciel du sud est bleu », « le ciel du sud est vraiment bleu », « le ciel du sud est vraiment très bleu », « bleu est le ciel du sud », « vraiment bleu est le ciel du sud »...). Pour dire vite, l'idée qu'il existe des « expressions figées » s'appuie sur l'idée que certains contextes favorisent l'arrêt du recours à ces principes, l'expression se trouvant alors en quelque sorte « bloquée ».

Cet ouvrage n'a pas en lui-même pour but d'exposer ces connaissances linguistiques, mais certaines d'entre elles se-

ront convoquées ici et là, dans la mesure où une partie de la rigueur de l'analyse du discours y trouve son étayage.

Si cet ouvrage s'appuie sur les connaissances développées en sciences du langage, il ne les épuise pas. Par exemple, nous laissons de côté la narratologie et l'analyse structurale du récit, en dépit de leur aptitude à saisir tout ensemble textuel (couverture de campagne électorale, histoire d'entreprise...) comme un « récit » (avec son programme narratif, ses objets de quête, ses actants...). Ou encore, nous renonçons pour l'essentiel au recours à la linguistique textuelle, malgré l'intérêt de cette approche pour étudier les textes dans leur dimension transphrastique (c'est-à-dire dépassant cette unité qu'est la phrase). L'argumentation ne fait pas non plus l'objet de développements spécifiques dans cet ouvrage : si l'argumentation prend souvent pour objet de sa réflexion la rhétorique politique, elle constitue en elle-même une discipline et développe une épistémologie propre dont tous les pans ne concernent pas directement l'analyse du discours. Le présent manuel néglige également le vaste champ des interactions verbales, des discours en interaction et de l'analyse conversationnelle. Par exemple, on ne trouvera rien ici concernant les règles de l'échange, qu'il soit oral ou écrit, malgré l'importance des interactions verbales dans la vie quotidienne, et malgré l'ampleur qu'ont pu prendre les registres interactifs écrits dans certains forums, blogs et réseaux sociaux. Enfin, toutes les questions relevant spécifiquement de l'oral, qui forment par elles-mêmes des interrogations cruciales en linguistique (segmentation, séquentialisation...), ont été laissées de côté. Comme on le voit, *Analyser les discours institutionnels* est loin de consommer tout ce que les sciences du langage, dans leur grande variété, sont capables d'apporter à l'étude des discours dans leurs rapports avec le politique, l'organisationnel, l'institutionnel et le social.

Par ailleurs, la question du discours n'épuise pas la question du symbolique : les approches symboliques du social ne se réduisent pas à l'étude de la dimension verbale de l'expression. Les travaux relevant de la sémiologie de l'image fixe montrent toute l'importance de l'image en tant que matière signifiante, qu'il s'agisse de la rhétorique de la photo

de presse ou de la construction de la mémoire collective des événements autour de certaines représentations iconiques. Plus largement, les couleurs, les drapeaux, les logos, les pictogrammes, histogrammes et schémas sont socialement signifiants. À l'intersection de la sémiotique iconique et de la sémio-pragmatique des usages, l'analyse de dispositifs en ligne, de sites web, d'écrits d'écran, d'écritures et de formats multimédias, et de médiations informatisées aident également à la compréhension de l'information et de la communication contemporaines. Sur un autre volet, l'anthropologie de l'écriture permet de cerner dans toute leur historicité et leur complexité parfois tridimensionnelle des signes tels que la signature ou le sceau d'huissier, des objets écrits (bannières, banderoles...), ou différents écrits en environnement urbain (signalétique, ambiance graphique...). Ou encore, les pratiques d'écriture en situation de travail, et plus globalement la part langagière des activités de travail, ne sont pas, en elles-mêmes, prises ici comme objets de l'étude, même s'il nous arrive d'y renvoyer ici et là.

Sur ce dernier point comme sur tous les précédents, il nous importe d'assumer les limites de ce livre tout autant que nous tenons à souligner la complémentarité des approches. Le lecteur d'*Analyser les discours institutionnels* n'est pas invité à faire un choix entre l'analyse du discours et d'autres approches. Bien au contraire, il est encouragé à procéder par croisements et enrichissements. Il pourra ainsi par exemple tirer parti de sa connaissance des nominalisations pour mettre en évidence le principe d'économie qui préside à la rédaction du compte rendu clinique (« *L'hospitalisation a marqué le début de l'amélioration de l'état général du patient* »). Il pourra recourir à sa maîtrise des différents types d'implicites pour étudier les mécanismes de la violence verbale sur les réseaux sociaux (insinuations, disqualifications, injures et insultes...). Ou encore, il pourra enrichir sa description discursive des mots d'ordre contemporains par un relevé de leurs accompagnements iconiques (la « lutte contre le réchauffement climatique » et la photo de l'ours blanc sur la banquise, l'injonction à la « démocratie participative » et le pictogramme du porte-voix, la valorisation de la « diversité en entreprise » et l'image de la mosaïque de visages...).

## Étudier des dispositifs d'énonciation spécifiques : le verbal et l'institutionnel au cœur de l'analyse du discours

Si cet ouvrage n'épuise ni une discipline ni la dimension symbolique des réalités sociales, il n'épuise pas non plus le type de corpus auquel il s'intéresse. Les discours qui font l'objet de notre attention émanent en particulier de locuteurs s'exprimant pour le compte de partis politiques, de syndicats, d'associations, de fondations, d'organisations publiques et privées, d'administrations, d'institutions politiques et publiques nationales, internationales et transnationales.

Pour autant, nous ne prétendons pas arrêter une définition de ce qu'est un discours institutionnel, et encore moins border les frontières de ce qu'est une institution. Sur ce dernier point, une ample littérature doit être fréquentée, qui croise la science politique, la sociologie, l'anthropologie, l'histoire et le droit. Néanmoins, au fil des pages, le lecteur verra apparaître certaines des caractéristiques des discours institutionnels, dont ce manuel entend précisément permettre l'analyse.

Par exemple, les discours institutionnels peuvent être identifiés en tant qu'ils sont guidés par un double principe de formation, conjuguant stabilisation des énoncés et effacement de la conflictualité<sup>1</sup>. Si une telle considération ne fait pas l'objet d'un développement spécifique dans cet ouvrage, elle marque celui-ci en plusieurs points. Ainsi, les énoncés performatifs (« nous condamnons », « je signale »...), dont certains textes institutionnels sont densément ponctués, combinent fréquemment des écritures stéréotypées (jusqu'à de réels formulaires prêts à remplir) et des formes d'imposition de

---

1. Pour un développement de cette idée, voir Alice Krieg-Planque et Claire Oger, « Discours institutionnels : perspectives pour les sciences de la communication », *Mots. Les langages du politique*, Lyon, ENS Éditions, n° 94, 2010. Cet article a été publié dans un numéro de la revue *Mots* spécialement consacré à « Trente ans d'étude des langages du politique (1980-2010) », qui pourra constituer pour le lecteur un bon aperçu général des questions traitées en analyse du discours politique.

l'autorité qui ne prévoient pas de place pour l'opposition. Ou encore, l'usage légitimant de la formule « développement durable » dans certains contextes s'appuie conjointement sur cette formule en tant qu'ensemble d'expressions figées (« tourisme durable », « développement urbain durable »...) et sur l'effacement de la contradiction dont cette formule procède (au sens où « développement durable » présente comme étant compatibles des orientations divergentes, telles que la croissance économique et la préservation des ressources naturelles).

Par ailleurs, l'analyse des discours institutionnels ne doit pas être comprise seulement comme l'analyse des discours que produiraient les institutions, ni comme l'analyse des discours qui présenteraient certaines caractéristiques supposément typiques de ces productions, mais plutôt comme un point de réflexion central pour l'analyse du discours elle-même. En effet, il est dans la vocation même de l'analyse du discours d'identifier, de décrire et d'interpréter différentes intrications entre un texte (manifesté par la mise en œuvre de moyens langagiers et par une organisation textuelle) et un lieu social (manifesté par des acteurs autorisés et des situations de communication)<sup>2</sup>. Chacune de ces intrications singulières constitue un dispositif d'énonciation spécifique, relevant tout à la fois du verbal et de l'institutionnel, et qui constitue un objet pour l'analyse du discours.

Ainsi, même si ce manuel se veut avant tout utile à une pratique d'analyse, c'est aussi indirectement à la découverte d'un champ disciplinaire, l'analyse du discours, qu'il invite. Le chapitre qui ouvre l'ouvrage explicite le bien-fondé d'une telle invitation. Les suivants présentent cinq angles majeurs sous lesquels les discours institutionnels peuvent être appréhendés.

---

2. Pour plus de détails voir Dominique Maingueneau, « Pertinence de la notion de formation discursive en analyse du discours », *Langage et Société*, Éditions de la MSH, n° 135, 2011.

## Chapitre 1

# Le discours : enjeux et méthodes

Quiconque souhaite s'emparer du discours pour en mener l'étude trouve autour de lui une multitude de terrains et d'objets qui se prêtent à une telle investigation : le discours est au cœur de la vie politique et sociale. En chemin, bien souvent, cette enquête croise des activités d'information et de communication : celles-ci sont en effet avant tout discursives et symboliques. Encore faut-il se mettre d'accord sur ce que l'on pourra faire (et ne pas faire) avec les textes et les énoncés ainsi observés, et expliciter les vertus et les limites de l'analyse du discours, comme étude du réel des discours dans leurs observables en contexte et en situation.

# 1) Le discours au cœur de la vie politique et sociale

## a) La vie démocratique, tissée de textes et de paroles

À certains égards, la vie démocratique apparaît comme tout entière tissée de textes et de paroles. Par exemple, le vote, qui est intimement lié à la démocratie, est une activité qui met à contribution une multitude de signes, de textes et de symboles. Il suppose l'édition de bulletins imprimés qui portent des noms propres de personnes ou de listes (ou les mots « oui » ou « non » pour un référendum). Il implique la manipulation de ces objets écrits par le votant, qui doit apposer une signature sur une liste électorale, après qu'il aura fait vérifier par des membres du bureau de vote ces autres objets écrits que sont sa carte électorale et une pièce d'identité. L'ensemble de l'opération suppose des gestes, le déplacement de corps, et des interactions verbales plus ou moins stéréotypées. Les résultats du scrutin seront plus tard proclamés et publiés. En France, un texte de plus de 1 000 pages, le *Code électoral*, ainsi que des documents à usage pratique, comme le *Guide du bureau de vote*, indiquent les règles de validité du déroulement des opérations : il s'agit là de matériaux textuels.

L'acte de candidature, par lequel on annonce publiquement et fait valoir juridiquement que l'on est candidat à une élection, est lui aussi un acte intrinsèquement langagier. « *Je suis candidat à la présidence de la République* » constitue même, comme on le verra au chapitre suivant, un énoncé performatif : sous réserve de certaines conditions, il réalise par lui-même l'action de candidature.

En régime démocratique, le vote est un acte libre et indépendant (ce qui est garanti par le secret, permis par l'isoloir), et impliquant un choix (en ce sens qu'il n'y a pas de « candidat unique », comme ce peut être le cas dans des régimes non-démocratiques). De ce fait, l'élection d'un candidat au détriment des autres suppose le déploiement d'activités discursives qui vont permettre d'emporter la conviction, l'adhésion, le ralliement ou le soutien. Que l'on considère ce déploiement comme une œuvre rationnelle d'argumentation, comme une activité de séduction ou comme une entreprise

de manipulation n'empêche pas qu'il s'agit là, avant tout, d'avoir recours à des discours et à des signes.

Les élus, qui doivent rendre compte de leur action auprès des citoyens, aussi bien au sens où ils doivent informer de leur action que la justifier, ont recours, là encore, à des moyens langagiers : compte-rendu de mi-mandat, magazine municipal, interactions verbales avec les habitants...

La loi, qui est l'un des résultats majeurs du travail politique et parlementaire, existe sous la forme d'un texte (promulgué, publié au *Journal officiel*, et diffusé par différents moyens). Le travail d'élaboration de la loi lui-même est un travail éminemment textuel : texte de proposition de loi, rédaction d'amendements, discussion...

L'un des lieux principaux de représentation de l'exercice du pouvoir est l'assemblée : agora grecque et forum romain antiques, parlements des démocraties occidentales contemporaines, parlementaires debout et parlements de la rue dans certains pays d'Afrique où s'élaborent de nouveaux espaces de délibération publique, mais aussi soviet dévoyé de l'ancienne Union soviétique. L'assemblée est, de façon très caractéristique, un lieu de prise de parole et d'écriture : on y parle, mais également on y consigne ce qui est dit. L'acte de prise de parole s'identifie ainsi, très intimement, à la mise en scène de l'action politique en train de se faire.

## **b) Faire valoir une cause, recourir au langage**

Un certain nombre d'actions permettant aux personnes de s'engager sur une cause sont profondément langagières : signer une pétition, rédiger une lettre ouverte ou un appel, produire une profession de foi, écrire un manifeste, interrompre une réunion publique ou une émission de télévision diffusée en direct... Certaines actions autorisent une participation graduable aussi bien à l'action elle-même qu'à sa part langagière. Par exemple, la manifestation de rue permet des engagements dans l'action et dans le langage relativement variables, qui vont de la préparation active de slogans et de banderoles avant la manifestation, jusqu'au suivi plus passif du cortège (induisant néanmoins jusqu'à un certain point la souscription aux énoncés proférés par le collectif), en passant par des formes plus ou moins improvisées de reprise



et de réappropriation des chants et des slogans au cours de la manifestation. Ainsi, de nombreux répertoires d'action et aspects des mobilisations sociales ont recours à des moyens langagiers.

Par ailleurs, la possibilité de s'engager et d'être reconnu en tant qu'entrepreneur de cause suppose souvent la maîtrise relative de « genres » (au sens de types de production discursive en usage dans un espace socio-historique donné). En effet, pour faire valoir leur cause, les individus et les groupes sont généralement amenés à emprunter, plus ou moins adroitement, à des genres. Il peut s'agir de genres relativement classiques et routinisés, tels que la « lettre à un élu », la « prise de parole en réunion publique » ou la « pétition ». C'est par cette dernière, par exemple, qu'il peut arriver à un individu d'initier une action contre un élément de mobilier urbain jugé gênant. Mais il peut s'agir également de genres requérant des compétences analytiques et techniques particulières (culture numérique, connaissance des tableurs, de la gestion d'interface graphique...) permettant la compilation et l'agrégation de données, par exemple pour produire des « rapports » s'apparentant à des rapports d'experts ou la visualisation cartographique dans des dispositifs participatifs en ligne. C'est par la visualisation cartographique, par exemple, qu'un collectif opposé à la présence d'une ligne à haute tension pourra entreprendre de faire valoir le lien entre cette ligne et la survenue de cancers. Il s'agit, pour les individus et les groupes, d'apporter la preuve d'une compétence discursive et sémiotique, ou encore d'une « littératie » (*“literacy”*), en tant que maîtrise des usages, des formats et des fonctions de l'écrit (acquise par imitation, intuition, apprentissage...). Ce sont cette compétence et cette littératie qui confèrent aux individus et aux groupes une légitimité à prendre la parole et une crédibilité à formuler un point de vue publiquement discutable.

Enfin, le fait de militer sur une cause passe par le fait de dénommer cette cause, et de la défendre de façon cohérente sous ce nom. La reconnaissance de la cause comme cause politiquement valable se traduit alors, notamment, par l'imposition de cette formulation comme dénomination de la cause auprès de différentes institutions (ministères, laboratoires de recherche, fondations, autorités administratives indépendantes...) et

dans les arènes médiatiques (lors de la couverture d'événements ayant un rapport avec cette cause : faits divers, débats parlementaires...). C'est ainsi par exemple que les militants de la cause des enfants « surdoués » ont rendu leur cause plus acceptable dès lors qu'ils ont cessé de défendre les « enfants surdoués » pour défendre les « enfants précoces », selon un terme plus à même de présenter ces enfants comme des personnes vulnérables devant faire l'objet d'attentions spécifiques.

La constitution de la cause en tant qu'elle se présente sous une certaine dénomination n'est pas sans effet. Par exemple, la reconnaissance de certains types d'événements comme relevant d'une « violence faite aux femmes », et la reconnaissance institutionnelle de la nécessité de lutter contre la survenue de ce type d'événements (visible, par exemple, dans l'inscription de la « Lutte contre la violence faite aux femmes » comme « Grande cause nationale » en 2010) a des conséquences multiples : création d'une documentation comportant cette expression, lecture des événements (paroles de victimes, survenue de faits...) selon cette catégorie dénominateur, modifications dans les statistiques et les indicateurs... Ainsi, des événements qui, auparavant, n'étaient pas catégorisés comme relevant de la « violence faite aux femmes », voire n'étaient pas catégorisés du tout, vont le devenir, et il va falloir changer certaines formulations et nomenclatures pour tenir compte de ces événements ainsi dénommés. Nous retrouverons ces enjeux de dénomination dans le chapitre qui aborde la question du lexique.

### **c) Les signes dans les régimes totalitaires, autoritaires ou dictatoriaux**

Le rapport étroit de la démocratie à la parole est souvent amplement souligné : l'agora grecque, évoquée plus haut, en représente le stéréotype, de même que, pour la France, l'exercice de l'art oratoire à la tribune sous la III<sup>e</sup> République. Mais l'usage des signes de toutes natures par les régimes totalitaires, autoritaires ou dictatoriaux a tout aussi intensément retenu l'attention des chercheurs : omniprésence de portraits manifestant le culte de la personnalité, prolifération de symboles et d'icônes, discours-fleuves, productions d'images et falsifications de photographies, travail de contrôle du vocabulaire...

Cette vie des signes si particulière, et sa mise en scène par les services de propagande, ont frappé l'esprit notamment par l'esthétique de la répétition et l'efficace du martèlement qu'elle accomplit. Le philologue allemand Victor Klemperer (1881-1960), observant la montée du nazisme puis l'exercice du pouvoir dans l'Allemagne hitlérienne, s'est senti être le témoin d'un emploi dévoyé de la langue allemande, donnant naissance à ce qu'il a appelé la « LTI » (« *Lingua Tertii Imperii* »), la « *langue du troisième Reich* »<sup>3</sup>. Il en souligne la pauvreté expressive, mais aussi le caractère formellement monotone et répétitif : les adjectifs « *Total-* » (« total ») et « *fanatisch* » (« fanatique »), ou encore les préfixes « *Welt* » (« mondial ») et « *gross* » (« grand »), prolifèrent et jalonnent les énoncés les plus variés. L'esthétique de la répétition et l'efficace du martèlement ne se trouvent pas seulement dans certaines récurrences lexicales et la profération de slogans, mais aussi dans l'usage des fanions, des drapeaux et de divers emblèmes, ainsi que des gestes et des mouvements : défilés militaires, parades, saluts en masse, quadrillage de l'espace urbain par des corps militarisés... La mise au pas des corps en mouvement semble accompagner une mise au pas de la pensée, et la discipline qui s'exerce sur les corps paraît redoubler le conditionnement à la rectitude des esprits.

Du point de vue des réalités auxquelles il permet de renvoyer, le discours tel qu'il est pratiqué dans les régimes totalitaires, autoritaires ou dictatoriaux est perçu, par ses observateurs et ses victimes, comme profondément contre-factuel : les façons de dénommer apparaissent comme incompatibles avec le réel et comme contraires à l'expérience que les acteurs en ont. L'une des caractéristiques de l'emploi du langage dans de tels contextes serait donc sa faculté à produire le mensonge. C'est du moins l'impression engendrée sur ceux qui le subissent ou qui l'observent d'un point de vue critique. Dans le roman *1984* de George Orwell, le célèbre slogan du parti unique (l'Angsoc) cristallise une telle intuition : « *La guerre c'est la paix. La liberté c'est l'esclavage. L'ignorance c'est la force* ». Un terme se trouve ainsi fallacieusement défini par son antonyme (« guerre » / « paix »). Parmi les multiples commentaires que

3. Cette analyse est publiée peu après la fin de la seconde guerre mondiale par Victor Klemperer, dans un ouvrage intitulé *LTI. La langue du III<sup>e</sup> Reich*, dont la référence figure en bibliographie.